

Fiche instructive pour la saisie en ligne des données en matière d'utilisation du lait (TSM1)

Via bdlait.ch, il est possible de saisir de manière électronique toutes données liées à la production (formulaire MPD1), à l'utilisation (formulaire TSM1) ainsi qu'à la segmentation (formulaire IPLait1).

- Aux **acheteurs de lait du premier échelon** (achat de lait directement des producteurs) ainsi qu'aux producteurs directs qui, en plus de leur propre lait, achètent du lait de producteurs voisins, il est conseillé de commencer par la saisie des apports de lait (rapport MPD1). Voir la fiche d'information correspondante "Saisie du rapport MPD1" sous dbmilch.ch/Milchproduktion/MPD1
- Les **acheteurs de lait du second échelon** (ils achètent leur lait auprès d'un acheteur au premier échelon) peuvent directement commencer leur saisie par la rubrique Utilisation du lait (TSM1).
- Les formulaires pour la saisie ont été générés de manière spécifique à chaque exploitation. Si votre formulaire en ligne devait représenter des lacunes (comme par ex. une nouvelle sorte de fromage, de yogourt ou une relation avec un autre acheteur de lait), veuillez le communiquer à TSM, afin que nous puissions ajouter les positions manquantes.
- Attention : les quantités doivent toujours être indiquées en kilogrammes !
- Voir aussi la fiche d'information pour la saisie des données liées à la segmentation (IPLait1) sous dbmilch.ch/Milchverwertung/BOM1.

Ci-dessous, vous trouverez les explications sur la manière de saisir les données d'utilisation du lait TSM1 :

1. Veuillez sélectionner l'onglet "UTILISATION DU LAIT"
2. Cliquez ensuite sur "Requêtes"



3. Puis choisissez entre "ID-MBH", "ID-Requête", "Statut" ou "Période" pour votre saisie.

4. Cliquez sur "Recherche"

Demande

Transformateur de lait

ID-MBH

plus

Demande

ID-Requête

Statut

3. Période

Correction

plus

4.

Recherche

Nouvelle recherche

5. Sélectionnez la requête à remplir en cliquant sur le lien en bleu.

Recherche

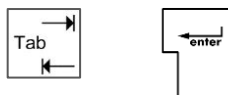
Nouvelle recherche

5.

ID-MBH	Nom/entreprise	Prénom/supplément	Statut	Périodicité	De
27210	Muster Hans	c/o TSM Treuhand GmbH	Nouvellement créé	Mensuel	01.01.2022

Le formulaire à saisir (TSM1) apparaît. Lors de la saisie de vos données, il faut tenir compte des points suivants :

- Le formulaire est divisé en trois parties : Entrée, Livraison et Transformation.
- Les champs de saisie avec une quantité de zéro (0 kg) doivent être laissés vides.
- Pour passer au champ suivant, il faut utiliser la touche "TAB" ou "Enter". Ainsi, la valeur saisie est automatiquement enregistrée.



- Pour information : à partir du formulaire TSM1, il est possible d'accéder directement au formulaire MPD1 et/ou BOM1 (IPLait1).

Période de requête:

Statut: En cours d'examen d'utilisateur

MPD1

BOM1

REMARQUES ANHANG HISTOIRE

Numéro de classement B-2023-420780

N° ID de la requête 420780

10 Entrée

6. Le logiciel de la banque de donnée bdlait.ch reprend automatiquement les quantités "Stock au dernier jour du mois" pour le début du mois suivant. Une correction de ce stock reporté n'est pas possible. (Pour le cas où la quantité d'un "Stock au 1^{er} jour du mois" ne devait pas être correcte, il faut impérativement corriger d'abord le "Stock à la fin du mois" précédent.)
7. Un acheteur de lait annonce ses achats de lait sous "Acheté aux producteurs directement". Un 'Producteur direct' qui achète du lait à d'autres producteurs de lait pour le transformer à la ferme, doit faire de même. Cette quantité sera soumise à une "recherche de concordance" (matching) avec les apports de lait (MPD1) par le logiciel de bdlait.ch. En cas de différence, celle-ci est affichée en rouge ; par conséquent, le rapport TSM1 ne pourra pas être conclu.
8. C'est le champ pour annoncer la quantité de lait, laquelle n'a pas été achetée à un producteur, mais à un autre acheteur de lait.

10 Entrée

10/10/1	Lait	Label	Entrée en kg
0 101	Stock au 1er jour du mois	Lait de non-ensilage	Conventionnel
1 101	Acheté aux producteurs directement	Lait de non-ensilage	Conventionnel
3 101	Autre provenance	Lait de non-ensilage	Conventionnel
Total MPD1 Vache			
Différence (MPD1 - Total TSM1 "Direct depuis le producteur")			

9. Le logiciel reprend également un éventuel "Stock au dernier jour du mois" (y c. la teneur en % de MG) du mois précédent. Une correction de ce stock reporté n'est pas possible. (En cas de différences, il faut impérativement corriger d'abord le "Stock au dernier jour du mois" précédent.)
10. Champs pour annoncer l'achat de crème de lait et crème de petit-lait.
11. En cas d'achat de crème, il est impératif de compléter la quantité par la teneur en MG (en %).

10/30/1	Crème de lait centrifugé	Label	Entrée en kg	% Matière grasse
0 112	Stock au 1er jour du mois	Crème de lait	Conventionnel	
3 112	Autre provenance	Crème de lait	Conventionnel	
10/40/1	Crème de petit-lait	Label	Entrée en kg	% Matière grasse
0 115	Stock au 1er jour du mois	Crème de petit-lait	Conventionnel	
3 115	Autre provenance	Crème de petit-lait	Conventionnel	

20 Sortie de marchandise

12. Annonce de la quantité de lait cru qui a été vendue directement aux consommateurs (en vrac).
13. Annonce de la quantité de lait cru qui a été livrée à un autre établissement.
14. Les excédents ou les pertes de lait (boni / manco) doivent être inscrits sous "Diff. (excédents/pertes)". Dans ce cas, il peut également s'agir de petites différences, liées aux arrondis.
15. Dans le champ de saisie "Stock au dernier jour du mois" sont introduites les quantités qui sont encore disponibles dans l'entreprise à la fin du mois et qui seront utilisées ou livrées le mois suivant. Ces valeurs seront automatiquement reportées sur le formulaire du mois suivant, cela en tant que "Stock au 1^{er} jour du mois".

20 Sortie de marchandise

20/10/1	Lait		Label	Sortie en kg	
51	101	Vente locale	Lait de non-ensilage	Conventionnel	12.
52	101	Livraison	Lait de non-ensilage	Conventionnel	13.
97	101	Diff. (excédents/pertes)	Lait de non-ensilage	Conventionnel	14.
98	101	Stock au dernier jour du mois	Lait de non-ensilage	Conventionnel	15.

16. Annonce de la quantité de lait écrémé, laquelle a été livrée à un autre établissement, y compris le lait maigre livré à une exploitation agricole.
17. Les excédents ou les pertes de lait écrémé (boni / manco) doivent être inscrits sous "Diff. (excédents/pertes)". Dans ce cas, il peut également s'agir de petites différences, liées aux arrondis.
18. Dans le champ de saisie "Stock au dernier jour du mois" sont introduites les quantités qui sont encore disponibles dans l'entreprise à la fin du mois et qui seront utilisées ou livrées le mois suivant. Ces valeurs seront automatiquement reportées sur le formulaire du mois suivant, cela en tant que "Stock au 1^{er} jour du mois".

20/20/1 Lait écrémé

20/20/1	Lait écrémé		Label	Sortie en kg	
52	113	Livraison	Lait écrémé	Conventionnel	16.
97	113	Diff. (excédents/pertes)	Lait écrémé	Conventionnel	17.
98	113	Stock au dernier jour du mois	Lait écrémé	Conventionnel	18.

19. Annonce de la quantité de Crème de lait et de pt-lait, laquelle a été livrée à un autre établissement, y compris le la crème livrée à une exploitation agricole avec vente directe, à une boulangerie, etc. (21.) En cas de livraison de crème, il faut également indiquer la teneur en MG (en %).
20. Dans le champ de saisie "Stock au dernier jour du mois" sont introduites les quantités de crème qui sont encore disponibles dans l'entreprise à la fin du mois et qui seront utilisées ou livrées le mois suivant. Ces valeurs seront automatiquement reportées sur le formulaire du mois suivant, cela en tant que "Stock au 1^{er} jour du mois".
21. En cas de livraison de crème, il faut également indiquer la teneur en MG (en %).

20/30/1 Crème de lait centrifugé			Label	Sortie en kg	% Matière grasse	
52	112	Livraison	Crème de lait	Conventionnel	19.	21.
98	112	Stock au dernier jour du mois	Crème de lait	Conventionnel	20.	
20/40/1 Crème de petit-lait			Label	Sortie en kg	% Matière grasse	
52	115	Livraison	Crème de petit-lait	Conventionnel	19.	21.
98	115	Stock au dernier jour du mois	Crème de petit-lait	Conventionnel	20.	

30 Transformation

22. Annonce du lait centrifugé (à l'exclusion du lait standardisé pour la fabrication de fromage).

30/20/1 Centrifugation (sans centrif. pour la prod.from.)			Label	22. Mat. prem. en kg	Produit en kg
1	101	Entrée	Lait de non-ensilage	Conventionnel	
2	112	Sortie	Crème de lait	Conventionnel	23.
2	113	Sortie	Lait écrémé	Conventionnel	24.

25. Annonce de la quantité de lait entier qui a été transformé en fromage (une quantité pour chaque sorte de fromage).
26. Annonce de la quantité de fromage en kg. Il faut y indiquer le **poids vert** (poids avant le bain de sel).
27. Pour la production de fromage à pâte mi-dure, dure et extra-dure, il faut indiquer le nombre de meules. Pour la production de fromage à pâte molle et de fromage frais, le nombre de meules peut être indiqué s'il est disponible.

30/30/1 Transformé en fromage			Label	25. Mat. prem. en kg	Produit en kg	Nombre de meules
1	101	Entrée	Lait de non-ensilage	Conventionnel		
2	216	Sortie	Emmentaler AOP	Conventionnel	26.	27.

28. Annonce de la quantité de crème, issue de la fabrication de fromage. La crème issue de la standardisation (écrémage) du lait avant la fabrication de fromage doit également être ajoutée ici.
29. Annonce de la crème de petit-lait issue de la fabrication de fromage.

30/35/1	Crème de la production fromagère		Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
2	112	Sortie	Crème de lait	Conventionnel	<input type="text"/> 28.
2	115	Sortie	Crème de petit-lait	Conventionnel	<input type="text"/> 29.

30. Annonce du lait de non-ensilage de brebis, de bufflonne, de chèvre et de vache, lequel aurait été **bactofugé ou pasteurisé** avant la transformation en fromage à pâte dure et/ou mi-dure. (Le lait thermisé ne doit pas être annoncé.)
31. Petit-lait : cette valeur est calculée par défaut par le logiciel.

30/36/1	Avez-vous bactofugé/pasteurisé du lait sans ensilage de vache/de brebis/de chèvre ?		Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
1	424	Entrée	Lait de non-ensilage (destiné à la fabrication de fromage à pâte dure et mi-dure)	Conventionnel	<input type="text"/> 30.
2	111	Sortie	Lait pasteurisé ou bactofugé	Conventionnel	<input type="text"/>
30/39/1	Petit-lait écrémé		Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
2	116	Sortie	Petit-lait	Conventionnel	<input type="text"/> 31.

32. Annonce de la matière première pour la production de lait de consommation. (Veuillez prendre note que le 'lait ouvert', vendu sous forme de lait cru, est exclu de cette rubrique ; celui-ci doit toujours être annoncé sous rubrique n° 12.)
33. Annonce des quantités de lait de consommation (produit fini) après conditionnement. (Attention : veillez à ce que les quantités, sous point n° 33 ne dépassent pas celles sous point n° 32.)

30/40/1	Production de lait de consommation (sans lait cru)		Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
1	101	Entrée	Lait de non-ensilage	Conventionnel	<input type="text"/> 32.
1	113	Entrée	Lait écrémé	Conventionnel	<input type="text"/>
2	121	Sortie	Lait entier pasteurisé	Conventionnel	<input type="text"/>
2	123	Sortie	Lait partiellement écrémé pasteurisé plus de 2.5 à 3.0% MG	Conventionnel	<input type="text"/> 33.

34. Annonce des quantités de lait destinées à la fabrication de yogourt.
35. Annonce des quantités de yogourt.

30/50/1 Transformation en yogourt			Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
1	101	Entrée	Lait de non-ensilage	Conventionnel	34.
1	113	Entrée	Lait écrémé	Conventionnel	
2	143	Sortie	Yogourt partiellement écrémé	Conventionnel	35.
2	145	Sortie	Yogourt au lait entier	Conventionnel	

36. Annonce des quantités de lait destinées à la transformation en séré.
37. Annonce des quantités de séré.

30/60/1 Transformation en séré			Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
1	101	Entrée	Lait de non-ensilage	Conventionnel	36.
2	154	Sortie	Séré, gras	Conventionnel	37.

38. Annonce des quantités destinées à la production de crème.
39. Annonce des quantités de produits à la crème. (Attention : veillez à ce que les quantités, sous point n° 39 ne dépassent pas celles sous point n° 38.)

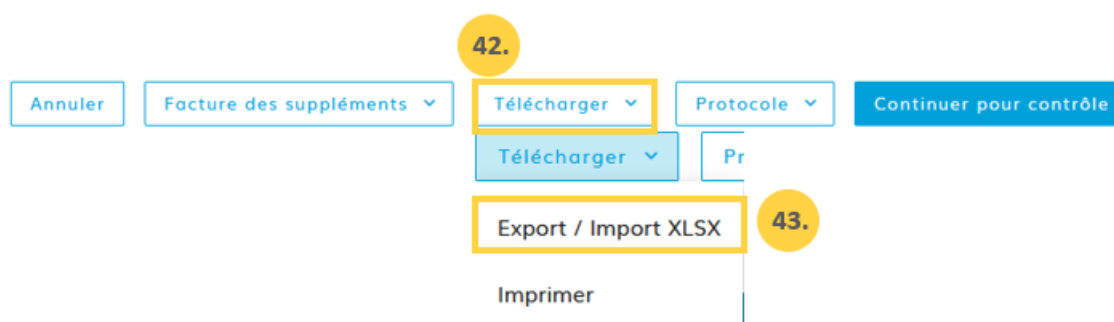
30/90/1 Crème pour la vente locale / dilution de la crème			Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
1	112	Entrée	Crème de lait	Conventionnel	38.
2	159	Sortie	Crème entière 35%	Conventionnel	39.

40. Annonce des quantités transformées en beurre.
41. Annonce des quantités de beurre issu de cette production.

30/100/1 Transformation en beurre			Label	Mat. prem. en kg	Produit en kg
1	112	Entrée	Crème de lait	Conventionnel	40.
1	115	Entrée	Crème de petit-lait	Conventionnel	
2	168	Sortie	Beurre 82%, grands emballages >= 1 kg (sans beurre de crème de petit-lait)	Conventionnel	41.
2	170	Sortie	Beurre de crème de petit-lait 82%	Conventionnel	
2	171	Sortie	Beurre de fromagerie 82% < 1 kg	Conventionnel	

Il est également possible de télécharger les données d'utilisation du lait de manière électronique, si elles se trouvent sur un support Excel adéquat.

42. Cliquez sur "Télécharger/Imprimer" (en vue de votre « download »).
43. Sous "Export/Import XLSX" vous pouvez télécharger votre fichier. En effet, après avoir enregistré auparavant vos données d'utilisation sur le support Excel (tableau type), vous pouvez à présent les importer via "Télécharger/Imprimer" et "Export/Import XLSX".



44. Une fois les données d'utilisation saisie, vous pouvez choisir "Continuer pour contrôle".



45. Le logiciel effectue une analyse de probabilité et affiche ensuite les résultats.

Remarques en vert : le calcul de probabilité a été effectué correctement

Avertissements en jaune : il s'agit simplement d'écarts mineurs

Avertissements en rouge : écart(s) important(s) ; vous devez revoir et corriger vos données

(2/4) - Contrôle de la mise en valeur du lait - Période 01.01.2023 - 31.01.2023

Erreurs:	1	45.
OK:	29	
Indications:	4	

☒ Lait de vache

☒ Contrôles de la somme

⚠ Contrôle avancé des sommes, Contrôle supplémentaire : Les quantités d'entrées ne correspondent pas avec les quantités de sorties et les quantités transformées

✅ Contrôle de la somme Bio, Contrôle supplémentaire : Pas de différence

46. En faisant clic sur "Retour", le masque de saisie apparaît à nouveau. Les données peuvent alors être vérifiées et, le cas échéant, corrigées.
47. Choisissez "Suivant" afin d'avancer jusqu'au masque suivant ou, en cas de données déclenchant un versement de supplément, consultez le décompte provisoire (il s'affiche automatiquement en PDF), avant de cliquer sur "Suivant".

✅ Milcheiweiss Bilanz Dauermilchwaren, Bilan général : Pas de différence

✅ Milcheiweiss Bilanz Milchproteinprodukt, Bilan général : Pas de différence

46.

47.

Retour Annuler Suivant

48. Choisissez encore une fois "Suivant".

(3/4) - Contrôle des suppléments - Période 01.01.2023 - 31.01.2023

< Retour Annuler Suivant > 48.



49. Si vos données ont été saisies de manière correcte, vous pouvez avancer au point 50.
50. S'il vous semble que vos données sont correctes, cela malgré un ou plusieurs avertissements jaunes (points jaunes), vous pouvez ignorer ces derniers. Dans ce cas, vous avez toutefois l'obligation d'y ajouter une explication, sous "Remarques transformateur" (par ex. *J'ai pris connaissance de l'avertissement, mais les données saisies sont correctes*).
En cas d'un avertissement rouge, il est impératif de revoir et corriger votre saisie.
51. En cliquant sur "Conclure", vous mettez un terme au processus.

Visualisation du décompte (Supplément pour le lait transformé en fromage / Supplément de non-ensilage)

Le décompte définitif s'affiche seulement au moment où l'ordre de versement des allocations a été transmis par l'OFAG, ce qui dure plusieurs jours. Vous pouvez le consulter à l'endroit suivant :

- Documents
- Recherche / Nouveau
- Contexte : Supplément (ou laisser vide)
- Rechercher

Documents

Recherche / Nouveau

Contexte

Expéditeur

Désignation

Date demande de 01.01.2023

à

Rechercher

Nouvelle recherche

Contexte

Désignation

Expéditeur

Entrée

Date demande (mois d'annonce)